

FICHE D'ORIENTATION



Licence 1
Staps

Sciences & Techniques des Activités Physiques et Sportives

Parcours Licence Accès Santé (LAS)

Rentrée 2026

Vous souhaitez intégrer une Licence 1 STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) à la rentrée ? Vous devez postuler sur le site **Parcoursup** : www.parcoursup.fr

La Licence 1 STAPS parcours Accès Santé (LAS) est proposée sur le site de Créteil avec comme intitulé sur Parcoursup : **STAPS – site de Créteil – Accès Santé (LAS)**. La formation STAPS (MAJEURE) est dispensée sur le Campus Duvauchelle, 27 avenue Magellan, pour l'essentiel des pratiques sportives et les cours en effectif réduit. Les cours magistraux se déroulent sur d'autres sites de l'université à Créteil (Campus Centre, Faculté de Droit...).

Les enseignements de la Faculté de santé (MINEURE SANTÉ) sont dispensés à distance.

Retrouvez via ce QR code les documents nécessaires à votre candidature sur Parcoursup :



La formation dispose de **25 places**. Pour l'intégrer, les candidatures sont classées selon cinq attendus :

Attendu 1 – Disposer de compétences scientifiques (coefficient 80)

- Notes de Première et de Terminale dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT...).

Attendu 2 – Disposer de compétences argumentaires et littéraires (coefficient 40)

- Notes des épreuves anticipées du Bac.
- Notes de Première et Terminale dans les matières littéraires (français, philosophie, histoire-géo, langues vivantes...).

Attendu 3 – Disposer de compétences sportives (coefficient 30)

- Notes de Première et de Terminale en EPS.
- Pratiques sportives scolaires (UNSS) et extra-scolaires (licence sportive, athlète de haut niveau...).

Attendu 4 – Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (coefficient 20)

- Qualifications de secourisme, d'arbitrage et d'engagement civique, citoyen ou associatif.
- Qualifications ou expériences d'encadrement.

Attendu 5 – Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (coefficient 20)

- Indications de la Fiche avenir délivrée par le Conseil de Classe de Terminale.

SEMESTRE 1 / 30 ECTS

UE 1 ECUE 1.1 Anglais sportif / 3 ECTS

UE 2 ECUE 2.1 Projet professionnel personnalisé / 2 ECTS

UE 3 ECUE 3.1 Physiologie / 4 ECTS

ECUE 3.2 Psychologie cognitive et activité physique et sportive (APS) / 4 ECTS

UE 4 ECUE 4.1 Sociologie / 3 ECTS

ECUE 4.2 Activité physique selon les âges et publics / 4 ECTS

UE 5 ECUE 5.1 Athlétisme / 2 ECTS

ECUE 5.2 Football / 2 ECTS

ECUE 5.3 Handball / 2 ECTS

ECUE 5.4 Gymnastique / 2 ECTS

ECUE 5.5 Danse / 2 ECTS

SEMESTRE 2 / 30 ECTS

UE 6 ECUE 6.1 MTU / 3 ECTS

UE 7 ECUE 7.1 Communication en anglais pour les STAPS / 3 ECTS

UE 8 ECUE 8.1 Stage préprofessionnel / 3 ECTS

UE 9 ECUE 9.1 Introduction aux sciences du mouvement / 3 ECTS

ECUE 9.2 Anatomie fonctionnelle / 3 ECTS

UE 10 ECUE 10.1 De l'initiation sportive à l'entraînement / 3 ECTS

ECUE 10.2 : 1 élément au choix selon votre projet professionnel

ECUE 10.2 Histoire du sport / 4 ECTS [Menu Education et motricité](#)ECUE 10.2 Organisation et gestion des institutions des sports / 4 ECTS [Menu Entraînement sportif](#) [Menu Management du sport](#)ECUE 10.2 Adaptation santé / 4 ECTS [Menu Activité physique adaptée et santé](#) : OBLIGATOIRE POUR LE PARCOURS KINÉ / LAS

UE 11 ECUE 10.1 Basket / 2 ECTS

ECUE 10.2 Combat / 2 ECTS

ECUE 10.3 Badminton / 2 ECTS

ECUE 10.4 MES Course à pied / 2 ECTS

* Le choix du menu de Licence 1 ne vaut pas engagement dans la mention de Licence 2 correspondante.

La Licence STAPS Accès Santé (LAS STAPS) permet de suivre les enseignements nécessaires à la poursuite d'études en santé, et de candidater au maximum 2 fois aux filières médicales (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) ou 3 fois à la filière kinésithérapie, selon un nombre de places défini chaque année.

Les étudiants suivent :

- tous les enseignements de la maquette STAPS (MAJEURE)
- l'option santé avec les enseignements de la Faculté de santé (MINEURE SANTÉ) : **Atomes, molécules et leurs applications médicales / De la cellule aux tissus / Hématologie, immunologie et développement / Les Grands appareils**. Ces enseignements se déroulent uniquement à distance et en asynchrone, nécessitant une grande autonomie.

Une partie importante de la formation STAPS repose sur des enseignements théoriques. Les activités physiques sportives et artistiques (APSA) occupent également une place importante dans le cursus avec une dizaine d'heures de pratiques par semaine, mais celles-ci s'évaluent majoritairement sur l'analyse théorique. Attention donc, ces études universitaires demandent un solide bagage littéraire et scientifique, en plus de l'appétence pour le sport. Le parcours accès santé demande d'acquérir des connaissances approfondies en sciences biomédicales.

Classement et accès aux filières médicales et paramédicales réservé aux étudiants LAS de l'UPEC

La Faculté de santé fixe les règles d'intégration de ses filières à l'issue de la première année de Licence.

Les étudiants de l'ensemble des LAS disciplinaires de l'UPEC sont classés pour intégrer les filières médicales ou paramédicale. Le nombre de places et les modalités du classement peuvent fluctuer chaque année en fonction des décisions de jurys et de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

A titre d'information en 2025/2026, le ratio des places est le suivant :

- Médecine : 10 places
- Pharmacie : 3 places
- Maïeutique : 2 places
- Kinésithérapie : 9 places réparties parmi le CEERRF (2 places) de Saint-Denis, l'IFMK Saint-Michel de Paris (2 places), l'IUK de Fontainebleau (2 places) et l'EKP de Paris (3 places).

Plus d'informations sur le site de la Faculté de santé : <https://www.upec.fr/fr/formation/licences-acces-sante-las>

Classement et accès à l'IFMK-CEERF réservé aux étudiants de la L1 STAPS LAS

Depuis la rentrée 2025, 7 places à l'IFMK-CEERF, 36 rue Pinel à Saint-Denis, sont proposées aux meilleurs étudiants de la LAS 1 STAPS exclusivement qui ont pour projet d'intégrer une école de kinésithérapie. Un classement est établi à la fin de l'année universitaire à partir des enseignements et des coefficients suivants :

SEMESTRE 1	
Physiologie	Moyenne CC + CT (coefficient 4)
Activité physique selon les âges et publics	Moyenne CC + CT (coefficient 4)
SEMESTRE 2	
Anatomie	Moyenne CC + CT (coefficient 3)
Introduction aux sciences du mouvement	Moyenne CC + CT (coefficient 3)
Adaptation santé	Moyenne CC + CT (coefficient 4)
De l'initiation sportive à l'entraînement	Moyenne CC + CT (coefficient 3)

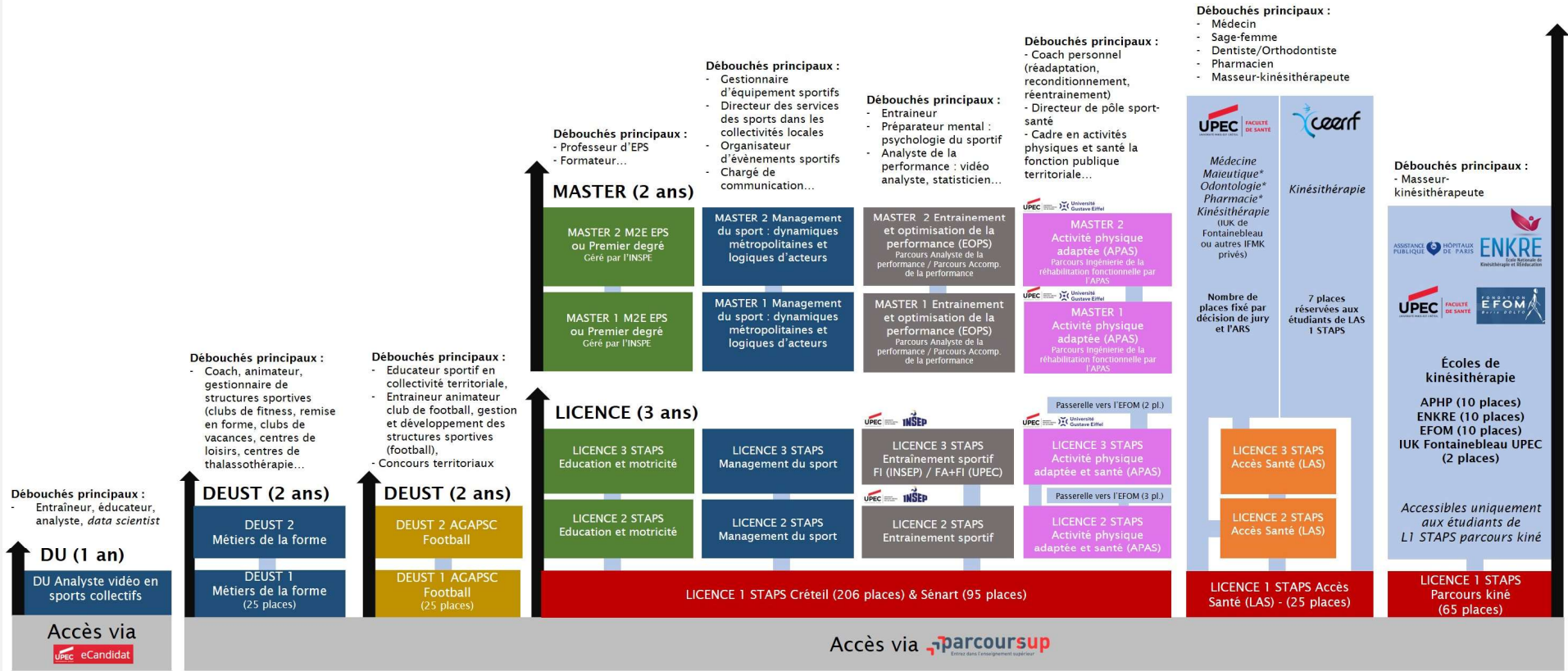
Pour être accepté au CEERRF-IFMK, il est impératif :

- de valider sa Licence 1 en session 1, toute défaillance étant rédhibitoire.
- d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 11,5/20 au classement qui comprend les six enseignements suivants : physiologie, activité physique selon les âges et publics, anatomie fonctionnelle, adaptation santé, introduction aux sciences du mouvement, de l'initiation à l'entraînement.
- de s'être présenté aux examens d'au moins deux des quatre UE de sciences biomédicales de l'option santé (examens avec la Faculté de Santé). Le jury fixera un seuil à partir duquel les candidats seront éligibles au classement pour intégrer le CEERRF.

Le jury se réserve le droit de ne pas pourvoir toutes les places. Le cas échéant, les places non pourvues seront proposées aux listes complémentaires des autres parcours (LAS 2 STAPS, L2 APAS, LAS3 STAPS, L3 APAS et/ou L1 STAPS parcours kiné).



Les études STAPS à l'UPEC



Gestionnaire de scolarité
 Pauline Augustine
pauline.augustine@u-pec.fr
 01 45 17 44 06

Responsable du parcours LAS STAPS
 Ingrid MASSON
ingrid.masson@u-pec.fr